



L'Écho St-Crucien



NOUVEAUTÉ

PARKING DE LA GRANGE



PAGE

• 06 •

NOUVEAUTÉ



PAGE

• 13 •



LA MAIRIE

25 route de Bâle
BP 30015

68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE
03 89 20 95 20

mairie@saintecroixenplaine.fr

Site internet : www.saintecroixenplaine.fr

Horaires d'ouverture

lundi : 14h00-18h30

mardi : 14h00-17h30

mercredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h30

jeudi : 14h00-17h30

vendredi : 13h00-16h30

Double page détachable :
renseignements utiles
liste des associations
Agenda

Mario ACKERMANN

Maire

Lundi soir sur rendez-vous
mairie@saintecroixenplaine.fr

Eric MULLER

1^{er} adjoint

Grands travaux, bâtiments,
aménagement urbain, voirie,
urbanisme, patrimoine
adjoint.infrastructures@saintecroixenplaine.fr

Séverine GODDE

2^e adjointe

Affaires scolaires, Conseil Municipal des jeunes,
jeunesse, périscolaire et petite enfance
adjoint.jeunesse@saintecroixenplaine.fr

Stéphane GILG

3^e adjoint

Vie associative et culturelle, associations
et manifestations, aînés,
affaires sociales et solidarité
adjoint.associations@saintecroixenplaine.fr

Magali GAXATTE-HECHINGER

4^e adjointe

Environnement, fleurissement, propreté,
biodiversité, jumelage
adjoint.cadredevie@saintecroixenplaine.fr

Julien GROSS

5^e adjoint

Budget et finances, développement économique,
élections, patrimoine foncier, association foncière,
cours d'eau et forêts, chasse
adjoint.finances@saintecroixenplaine.fr

Véronique DORAIN

Conseillère déléguée

Communication, bulletin communal
communication@saintecroixenplaine.fr

Olivier GERBER

Conseiller délégué

Communication, site mairie et Facebook
communication@saintecroixenplaine.fr

SOMMAIRE

Édito	3
Jeunesse	4
Centre Communal d'Action Sociale	4
Finances des investissements en perspective	5
Combien ça coûte les classes vertes	5
Infrastructures	6
Sobriété énergétique	6
Association Foncière	7
Cadre de vie, environnement ..	8-11
Rétrospective	12
Infos	13
L'agglomération en bref	14
Grands anniversaires	15
État-civil	15
Vie associative	16-23
La recette de l'Écho	24

Directeur de la publication : Mario ACKERMANN
Coordination technique : Véronique DORAIN, Olivier GERBER,
Ont en outre collaboré : la commission communication,
Jean-Marie WEISS, le personnel administratif de la commune
et Patricia MEYER

CONCEPTION / IMPRESSION : **MOSERT**
IMPRIMERIE NOUVELLE GÉNÉRATION

*L'Écho
St-Crucien*

est distribué
par le conseil municipal



Imprimé sur du papier recyclé.



Après les restrictions imposées par la pandémie, nous vivons à nouveau une période difficile avec l'urgence climatique et la guerre en Ukraine qui se prolonge et provoque une hausse considérable des prix de l'énergie.

Dans ce contexte général, nous sommes tous impactés par les enjeux actuels pour lesquels notre responsabilité est engagée.

Pour la commune, nous étions jusqu'à présent vigilants quant à la consommation énergétique mais à présent, nous sommes contraints d'appliquer les nouvelles prescriptions gouvernementales.

Le dispositif auquel est soumis la commune vise à réduire progressivement la consommation d'énergie de 40% d'ici 2030, de 50% en 2040 afin d'atteindre le « zéro émission carbone » en 2050.

Afin d'être en phase avec ces échéances, nous devons réagir rapidement en appliquant les premières mesures permettant de réduire notre consommation énergétique.

La première action mise en place concerne le chauffage dans tous les bâtiments publics ou salles communales. En cas de non-occupation, le niveau de chauffage en économique ou hors gel sera mis en place.

Dans les écoles, nous avons installé un système de télégestion afin de suivre à distance les températures en fonction des différentes occupations.

L'opération en cours est le remplacement de l'éclairage public. Nous travaillons au passage progressif en led afin de pouvoir bénéficier également des subventions attribuées annuellement. À l'issue d'une première tranche côté Ouest début d'année 2022, une seconde va se réaliser dans les prochains mois.

Nous avons également limité l'amplitude horaire de certains éclairages.

Malgré ces raisons qui peuvent générer une morosité générale, notre équipe poursuit sa feuille de route avec détermination.

Avec l'équipe municipale, nous lancerons nos investissements malgré le contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières, sans toutefois alourdir la fiscalité de notre commune.

2023 verra la concrétisation des projets (comme la plaine sportive, le centre-ville...) puisque les études ont été finalisées et les missions de maîtrise d'œuvre confiées en vue de programmer les travaux.

Dans ce bulletin, vous trouverez les principales actions menées par la municipalité en 2022 plus en détail.

Enfin, toutes les mesures économiques vont également dans le sens écologique.

Il nous faudra désormais mettre « du vert » dans nos choix et dans nos modes de vie. Soyons tous sensibilisés, quels que soient notre âge et notre activité, au respect de la nature et à la modération de notre consommation des ressources de la planète.

L'heure est à la sobriété et à la mobilisation de tous.

Théodore Monod disait « le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire ».

Faisons cet effort collectivement, dès maintenant, pour nous assurer, ainsi qu'à nos enfants, un avenir meilleur.

Je vous adresse à tous, mes vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2023.

Comme l'a dit l'abbé Pierre : « un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière ».

Alors, compensons nos économies d'électricité par nos sourires et il continuera à faire bon vivre dans notre commune.

Bonne lecture à toutes et tous.

Le maire, Mario ACKERMANN



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Les enfants de la commune élus au Conseil Municipal des Jeunes ont suivi une formation diplômante, financée par la commune, le PSC1 (Prévention et Secours Civiques). L'association La Croix Blanche est intervenue les samedis 24 septembre et 1er octobre 2022.

Tous les jeunes élus ont obtenu leurs diplômes et sont maintenant en mesure de prévoir les risques et de réaliser les gestes de premiers secours aux personnes en situation de détresse.

Le Conseil Municipal des Jeunes sera renouvelé lors des élections du vendredi 6 janvier 2023. Les dossiers de candidatures sont disponibles en mairie.



Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS a le plaisir d'accueillir Sandrine WINTENBERGER, représentante de l'Association Familiale affiliée à l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), consécutivement au départ de Sevin UNAL.

Suite au renouvellement du marché de fourniture de repas en liaison chaude, le CCAS a sélectionné un nouveau prestataire pour le périscolaire /accueil de loisirs. La société API fournit environ 130 déjeuners aux enfants.



Sécurité : des silhouettes réfléchissantes ont été installées pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

Écoles

Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

La commune doit se conformer à des obligations légales en termes de sécurité aux établissements scolaires, pour répondre aux risques (intrusion, attentat, risques chimiques, évacuation).

Pour chaque bâtiment, un PPMS est établi par le chef d'établissement et mis à jour chaque année.

Un dispositif attentat / intrusion a été installé dans les deux établissements scolaires ainsi qu'au périscolaire. Trois boîtiers permettent de donner l'alerte aux occupants des autres bâtiments pour qu'ils contactent les autorités et se mettent en sécurité.

Transition numérique

La municipalité a financé des tablettes en 2021, premier échelon du plan numérique. L'équipement a été complété cet automne par l'acquisition de valises mobiles avec borne wifi.

Dans la continuité, des écrans numériques interactifs de 86 pouces seront déployés en lieu et place des vidéoprojecteurs.

La livraison pour les premières classes concernées, les CM1 et CM2, a eu lieu début décembre.

Baie informatique, serveur, tablettes, ressources pédagogiques etc.	19 099 €
Valises mobiles avec bornes Wifi pour les tablettes	3 188 €
Écrans numériques interactifs (CM1/CM2)	19 970 €
Total :	42 257 €

Subvention de l'Inspection Académique : 14 362 €

Perspectives d'investissement

Comme l'a précisé M. le maire dans l'édito, nous devons faire face à un plan de sobriété, imposé par l'État, qui guidera toutes nos futures décisions.

Désormais, les projets nous mèneront naturellement vers des solutions « zéro carbone » pour les années futures.

Les nouvelles prescriptions gouvernementales conduiront plus vite que prévu à la rénovation énergétique des bâtiments communaux (à commencer par les plus énergivores) et guideront les prochains investissements : isolation, gestion technique optimisée, typologie de chauffage, etc.

Sur le long terme, ces investissements permettront de maîtriser les dépenses d'entretien.

En 2023, la commune ne sera pas impactée par la hausse des coûts énergétiques : les contrats actuels prévoyant des tarifs fixes jusqu'à la fin de l'année prochaine.

D'ici 2024, nous aurons optimisé les usages et remplacé une grande partie des éclairages publics, pour compenser partiellement la hausse.

Les classes vertes

Au printemps 2023, les 174 enfants scolarisés dans les 7 classes de l'école élémentaire les Bosquets participeront à des classes vertes de 5 jours (4 nuits) :

- les CP monolingues, CE1 monolingues et bilingues et CE2 monolingues iront au centre la Renardière, à Aubure du 27 au 31 mars 2023,
- les CP bilingues, CE2 bilingues, et CM1/CM2 bilingues iront au centre la Roche, à Stosswihr du 13 au 17 mars 2023,
- les CM1/CM2 monolingues iront au centre la Chaume (Orbey) du 20 au 24 mars 2023.

Le coût total de ces classes vertes est de 53 706 € TTC.

Selon le centre d'hébergement, le montant du séjour varie entre 60 € et 64,65 € par jour et par enfant :

Soit 300 € et 323 € pour chaque élève.

Afin de réduire le reste à charge des familles, des actions sont menées pour récolter des fonds : tenue d'un stand lors du marché de Noël, ventes de pommes ou de fromages etc...
À ce jour, plus de 1700 € ont déjà été collectés.

Combien ça coûte ?

Des subventions permettent de réduire le coût pour les familles :

CEA*
40 € /
enfant

Commune
56 € /
enfant

Coopérative
scolaire
des Bosquets
40 €
par enfant

APEPA**
15 €
par enfant

*Communauté Européenne d'Alsace

**Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public en Alsace

Le parking de la Grange

Vous avez pu suivre ces dernières semaines les travaux du nouveau parking de la Grange (route de Bâle) qui met en valeur la façade unique de la grange dite « Birgaentzlé ».



Les travaux d'aménagement ont permis de créer 16 places de stationnement dont une pour personne à mobilité réduite (place PMR). Ils ont nécessité la réfection du Rempart, le crépissage du mur en briques et l'habillage du pignon existant, par la mise en place de la façade à colombage.

Les emplacements sont matérialisés en pavage béton avec joints gravillonnés permettant l'infiltration des eaux pluviales et la voie centrale de circulation en enrobé.

Les pavages existants en grès ont été déposés et réutilisés sur le site dans le cadre du développement durable et afin de conserver un cachet historique.

Ces travaux ont également permis d'implanter un réseau de vidéo protection et électrique en attente pour l'alimentation d'une caméra, d'une borne électrique et d'une borne de recharge pour véhicules électriques. La végétalisation réalisée par le service des espaces verts permettra de remédier aux effets d'îlot de chaleur. Des arceaux à vélos ont été installés pour encourager les déplacements doux.

Félicitations à nos agents du service « espaces verts » qui ont sélectionné et planté l'ensemble des arbres et végétaux.

Aménagement et signalétique . . .	82 305 €
Grange (démontage, remontage, zinguerie, finitions)	16 229 €
Transformation murs en limite du parking :	47 647 €
Branchement eau potable, déplacement poteau incendie	8 984 €
Plantations	2 257 €
Coût total	144 522 €
Subvention	32 910 €
(Fonds de concours de Colmar Agglomération)	

Sobriété Énergétique

Éclairage public

Nous poursuivons le passage aux LED des 141 lampadaires route de Bâle et route de Colmar.

La température de couleur LED sera différente dans le centre-ville intramuros (plus orangée). Les lampadaires en fonte du centre-ville ont été repeints avant ces travaux.



Ces chemins sont réservés aux engins et exploitants agricoles



La longueur des chemins ruraux est d'environ de 84 km. Ils sont classés en deux catégories :

1- le chemin dit rural dont l'entretien et la police relèvent de la compétence communale (chemins qui mènent aux forêts communales ainsi que les chemins qui permettent l'accès au parcours de santé),

2- le chemin dit d'exploitation, propriété de l'Association Foncière dont l'entretien et la police relèvent de l'association.

Le bureau de l'Association Foncière est composé de trois propriétaires désignés par la chambre d'agriculture et trois propriétaires élus par le conseil municipal, avec chacun son suppléant.

Ces chemins d'exploitation sont des propriétés privées de l'Association Foncière. Ils sont entretenus régulièrement par les agriculteurs en fonction des intempéries, de la dégradation liée aux passages des engins agricoles, et de l'accroissement de la circulation des véhicules des particuliers.

À ce sujet, de nouveaux panneaux de signalisation seront mis en place pour éviter tout excès de circulation sur ces chemins agricoles.



Écoles

Les locaux de l'école maternelle les Bleuets étaient impactés par des surchauffes de température les jours de grand soleil en période estivale. Ce phénomène se situait surtout dans le bâtiment le plus récent construit au début des années 2000, constitué de grandes verrières non protégées.

Préconisés suite à un audit, des films solaires anti-chaueur ont été installés sur les vitrages les plus exposés (141 m²) évitant l'installation de systèmes énergivores tels que des climatiseurs.

Ce projet, d'un coût de 10 669 € est subventionné par l'État à hauteur de 30,83 % (2 740 €) dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Les résultats après un premier été de fonctionnement, nous confortent dans notre choix. Nous gagnons jusqu'à 7° de fraîcheur et la perte de lumière dans les locaux est insignifiante.

Dans la même démarche écologique, deux récepteurs d'eau de pluie ont été installés afin d'arroser les plantations réalisées par les élèves des écoles maternelles (fruitiers et aromatiques) et élémentaires (bacs potagers).



Face à la sécheresse, la commune réinvente ses espaces verts !

Les sécheresses à répétition et l'élévation des températures, à l'image de cet été 2022, ont des conséquences durables sur la manière dont la collectivité gère son fleurissement, si cher aux habitants.



Massif économie d'eau

Comment améliorer le fleurissement ?

Depuis quelques années, de nouvelles familles de plantes ont fait leur apparition dans les massifs floraux.

Dans un souci d'économie, les plantes annuelles très gourmandes en entretien et en eau sont remplacées par des vivaces et des arbustes adaptés à la zone de plantation.

Le massif permanent doit pouvoir commencer à être attractif dès les premiers jours du printemps jusqu'aux premières gelées tout en restant beau en automne et en hiver.

Bien plus qu'une simple question de fleurissement, l'embellissement du cadre de vie est un enjeu essentiel pour le bien-être des habitants et pour l'attractivité du territoire. L'embellissement par le fleurissement, en adaptant différentes stratégies permet de :

- mettre en valeur notre environnement et le rendre plus accueillant,
- mieux structurer les espaces,
- rendre le territoire plus attractif,
- donner un meilleur cadre de vie.

Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus dans une démarche écologique et économique, et les plantes annuelles à massif sont très consommatrices. En effet, elles ont besoin d'être changées plusieurs fois par an, un besoin en eau et humain conséquent, sans compter l'achat de celles-ci.

Une nouvelle approche du fleurissement nous amène à privilégier une autre gamme de végétaux pour évoluer vers un fleurissement durable, tenant compte de notre empreinte écologique.

La Fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin s'est inscrite dans un vaste projet de valorisation de la biodiversité au sein de nos territoires.



Opération « Ilot DiversiT »

Comment se diriger vers un fleurissement durable ?

Il faut **privilégier les plantes durables dans le temps** : utiliser les associations de vivaces et d'arbustes qui se renouvellent tous les 3 ans, ainsi que des plantes de terrain sec qui permettent de limiter la consommation en eau.

Cela a également un impact positif sur le coût de la main d'œuvre.

L'utilisation des vivaces représente un réel gain de temps quand les annuelles imposent une période où tout est à faire en même temps. Le temps gagné peut être consacré au désherbage urbain qui se fait sans produits chimiques et qui est de ce fait beaucoup plus long. Si les vivaces vont vers un fleurissement durable et raisonné, leur implantation permet aussi de réelles économies sur le long terme.

Le végétal (arbres, arbustes, plantes et fleurs) est aujourd'hui considéré comme étant **essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique** et se trouve être notre meilleur allié naturel pour y faire face efficacement.

L'objectif de la commune est de favoriser des îlots de fraîcheur pour combattre les effets de la canicule...

La problématique de la gestion de l'eau est ainsi devenue une priorité avec l'utilisation de contenants à réserve d'eau, de terreaux adaptés, du paillage des massifs, des systèmes d'arrosage par goutte à goutte.

En 2023, dans un souci d'économie d'eau et de bonne gestion des moyens humains et financiers, 8 bacs à fleurs, 13 suspensions et 10 jardinières feront place à des plantations d'arbres et de vivaces en pleine terre.

L'amélioration de notre cadre de vie et du fleurissement de la commune est l'une de nos principales préoccupations, mais elle est aussi l'affaire de tous.

Pensez plantation écologique et économique !



Paillage



Plantation d'un massif économie d'eau



Massif rue de Merdingen

La commune et l'Association Foncière ont adhéré à cette initiative par la plantation de 2 îlots de 12 arbres aux chemins Mattenweg et Weiherweg, subventionnée en totalité par la Fédération.

L'opération consistait à planter des îlots « buissonnants bas » en zone agricole (bordure de chemin ou de parcelle) afin de contribuer à l'amélioration de l'habitat de la faune de plaine.

La plantation s'est déroulée au mois de novembre.

France Rénov' : le service public de la rénovation énergétique de l'habitat

Dans le contexte actuel de l'augmentation du prix des énergies et du changement climatique (réduction des émissions de gaz à effet de serre), la maîtrise de la consommation énergétique passe par l'information et la sensibilisation afin de favoriser le passage à l'action.

France Rénov' est le service public de proximité qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique de votre logement pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

Alors n'attendez plus : contactez ou prenez rendez-vous avec vos conseillers à l'Espace conseil France Rénov' de votre territoire.



Ce service est indépendant et gratuit !

**Espace conseil France Rénov'
Colmar Agglomération
32 cours Sainte Anne - COLMAR**

**Mail : conseiller.renovation@agglo-colmar.fr
Tél : 03 69 99 55 68 / 69**

De 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

ADOME
LES AIDES
ÉNERGÉTIQUES

La Région
Grand Est

France Rénov'
LE SERVICE PUBLIC D'ÉNERGIE
NOTRE DÉFI ÉNERGÉTIQUE

COLMAR
AGGLOMÉRATION

Agissez sur votre consommation !

Dans le contexte actuel de l'augmentation du prix des Ecowatt vous aide à mieux consommer l'électricité.

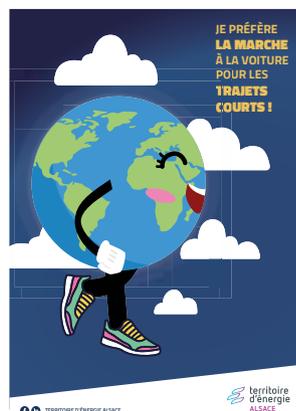
Comment savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures ? (par exemple lors des vagues de froid, en hiver).

Véritable météo de l'électricité, Ecowatt quantifie en temps réel le niveau de consommation des foyers français.

A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Inscrivez-vous aux alertes pour être informé en temps réel :

www.monecowatt.fr



Les chauves-souris dans le milieu bâti : des locataires à protéger



Les chauves-souris, mammifères inoffensifs, sont en déclin : perte de **38% des individus en métropole en 10 ans** ! Une des principales causes ? La disparition des habitats, rendant les gîtes urbains d'autant plus précieux. Et ce sont nos alliés: elles chassent 2000 insectes par nuit et sont garantes d'un écosystème sain !



Grand Murin

Certaines chauves-souris se mettent à l'abri dans les bâtiments toute l'année, elles sont dites «anthropophiles». Mais où gîtent-elles ?



En été, les combles offrent un lieu chaud pour que les colonies élèvent leurs petits



Toitures, acrotères, zingueries et disjoints, sont autant de gîtes habités toute l'année

En hiver, caves et bunkers les maintiennent au frais pour qu'elles puissent hiberner

La fermeture ou la destruction de gîtes et des colonies lors de **travaux de rénovation, d'isolation** et les dérangements en hiver comme en été, menacent les chauves-souris.



Et la loi ? Interdiction de détruire ou de déplacer des individus, et de dégrader leur habitat.

Comment pouvons-nous les protéger ?

- 1 Devenir refuge pour chauves-souris, créer des gîtes
- 2 Garder les accès aux combles et caves, les disjoints, les bardages
- 3 Effectuer les travaux hors période de présence: **contacter les associations** pour toute question
- 4 Vérifier leur absence avant les travaux
Contacter le **Pôle Médiation Faune Sauvage** (LPO-GEPMA) pour toute chauve-souris en détresse
- 5

Conservons leur habitat naturel est aussi vital ! Evitons les pesticides pour maintenir leurs ressources, préservons les arbres, limitons l'éclairage nocturne...



Imprimerie KOCHER
Création: T.Palazen
Photo: plan-actions-chiroptères.fr

Pôle Médiation
Faune Sauvage
03 88 22 07 35
alsace.mediation@lpo.fr



GEPMA contact@gepma.org
03 88 22 53 51

Projet financé par **FONDATION NATURE DÉCOUVERTES**



Citoyens à l'honneur

Le 30 septembre 2022, la municipalité a félicité et mis à l'honneur les citoyens de Ste-Croix-en-Plaine s'étant distingués par leur engagement politique local, leur résultat sportif ou leur distinction professionnelle.



Jumelage : un échange convivial avec les élus de Merdingen

C'est avec enthousiasme que le conseil municipal a répondu à l'invitation de Martin RUPP et de son équipe, le 17 septembre dernier.

La rencontre s'est déroulée avec convivialité autour de la découverte du terroir viticole de Merdingen, un réel moment de partage, de retrouvailles et d'échanges avec nos homologues de la commune allemande jumelée avec Sainte-Croix-en-Plaine depuis 1968.



Synthèse des premières rencontres de quartier

- sécurité publique, civisme, stationnement, vitesse,
- voiries, trottoirs, végétations,
- autoroute (nuisances, mur antibruit),
- aires de jeux, sports et loisirs,
- déchetterie, tri des déchets, salubrité,
- éclairage public,
- services non gérés par la commune (bus, poste, fibre etc.),
- projets communaux.

Les manifestations locales et la communication ont été particulièrement appréciées par les Saint-cruiciens. Un arbitrage et l'examen des contraintes (budgétaires, réglementaires, organisationnelles etc..) sont nécessaires avant la prise en compte des nombreuses suggestions. Néanmoins, des actions sont d'ores et déjà en cours pour répondre à certaines demandes.

Merci à tous les habitants qui ont répondu présents à l'invitation, nous reconduirons ces moments d'échanges.



Marché Gourmand

Le 1^{er} mardi de chaque mois, de 17h30 à 20h30 sur le parvis de la mairie.



Au mois de juin, notre « mardi Gourmand » a soufflé sa première bougie.
La clé de son succès : des stands variés, privilégiant le traditionnel, les circuits courts et le local.
Le stand buvette / restauration est tenu chaque mois, par une association locale volontaire. Merci à toutes ces associations.
N'hésitez pas à venir faire un tour pour découvrir tous les produits proposés ! Des animations y sont aussi régulièrement organisées.
Pour information : les marchés de janvier et de février 2023 n'auront pas lieu, rendez-vous **le mardi 7 mars 2023**.

Infos

Fête des aînés

La fête des aînés de 67 ans et plus, aura lieu **dimanche 15 janvier 2023**, à la salle Aurore.



Devenir « acteur de sa sécurité »

Le dispositif « participation citoyenne » a été signé le 28 octobre dernier et engage la préfecture du Haut-Rhin, la gendarmerie nationale et la commune.

Ce dispositif officiel permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'une commune.

Des référents citoyens font le relais entre les habitants et la brigade de gendarmerie locale.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

Les principaux objectifs :

- Établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus, et les représentants de la force publique
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages

Nous recherchons des citoyens référents dans chaque quartier de la commune. Vous pouvez vous renseigner ou postuler à la mairie auprès du service de la police municipale.

policemunicipale@saintecroixenplaine.fr

Les citoyens référents :

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat.

- Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.
- Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.
- La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes ou être intégrés à des dispositifs de surveillance du quartier ou de la commune.

Semaine citoyenne

Les ateliers participatifs se dérouleront du **lundi 13 mars au vendredi 17 mars 2023**. Une **réunion d'information sera organisée mardi 7 février 2023 à 19h30, salle Schweitzer**.



Bien vieillir et vitalité : des ateliers gratuits sur inscription

Salle Schweitzer (pôle culturel)
De 14h30 à 16h30

- **Jeudi 26 janvier**
- **Jeudi 2 février**
- **Jeudi 9 février**
- **Jeudi 16 février**
- **Jeudi 23 février**
- **Jeudi 2 mars**

Atout âge Alsace, en partenariat avec la commune vous propose 6 séances de 2 heures durant lesquels seront abordés les thèmes suivants :

- Bien dans sa tête : lien social, mémoire, sommeil :
- Bien dans son corps : alimentation, activité physique,
- Bien chez soi : sécurité du logement, sensibilisation au bon usage des médicaments.

Pour en savoir plus, vous êtes invités à une séance d'information :
jeudi 19 janvier 2023 à 14h30 Salle Schweitzer



www.atoutagealsace.fr
Tel 03 89 20 79 43



Opération « des poules pour réduire ses déchets »

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, Colmar Agglomération propose gratuitement deux poules pondeuses à chaque foyer de son territoire possédant un poulailler et un espace pour les accueillir.

Cette opération complète la collecte des bio-déchets à domicile. En effet, deux poules consomment au moins 300 g de bio-déchets/jour, soit sur une année la centaine de kg de bio-déchets produits par un ménage de deux personnes.

Deux races de poules pondeuses sont proposées : des poules d'Alsace ou des poules rousses.

Les bénéficiaires devront garantir le bien-être des animaux et se conformer aux règles d'hygiène et de bon voisinage.

L'analyse de votre **dossier de candidature** pourra éventuellement être complétée d'une visite sur place de façon à vérifier la conformité avec le **règlement**.

Une seule demande par foyer sera acceptée. La demande est renouvelable tous les deux ans au maximum.

Où retirer le dossier de candidature ?

- dans votre mairie
- au service gestion des déchets - 1 avenue de la Foire aux vins à Colmar
- sur le site internet de Colmar agglomération : <https://www.agglo-colmar.fr/poules-pour-reduire-ses-dechets>

Où déposer le dossier de candidature ?

- en mairie ou au service gestion des déchets de Colmar agglomération, 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar (format recto-verso)
- par mail à l'adresse poules.dechets@agglo-colmar.fr (format pdf en un seul fichier)

Date limite de dépôt des dossiers : 24 mars 2023

Périodes de distribution :

- **poules rousses : fin mai, début juin 2023**
- **poules d'Alsace : septembre 2023**

Pneus usagés

En priorité, c'est à l'entreprise qui a vendu les pneus neufs de récupérer les usagés.

Si ce n'est pas possible, Colmar Agglomération propose dorénavant de reprendre gratuitement les pneus des véhicules légers et des motos des particuliers. Au maximum, quatre pneus par foyer et par an sont acceptés. Ils doivent obligatoirement être déjantés, propres (sans terre, ni peinture, etc.) et entiers.

Un espace au niveau du hangar est à disposition en déchetterie (Ladhof ou Europe) pour les déposer. Cette filière a été mise en place grâce à un partenariat avec l'éco--organisme Aliapur.

Si vos pneus sont trop usagés et que le gardien doit les refuser, pas de quoi se dégonfler : il est toujours possible de se tourner vers les déchetteries privées.

Pour toute information sur la gestion des déchets (ramassage, tri, déchetteries, déménagement, emménagement etc), vous pouvez contacter le service gestion des déchets de Colmar Agglomération :

- par téléphone au 03 89 24 66 99
- par courriel à l'adresse contact.dechet@agglo-colmar.fr



Naissances

STINTZI Pierre	16/05/2022
LANCELOT Lenny	17/05/2022
WEINZAEPFLEN Rose	11/06/2022
AUBRY Lison	25/06/2022
FRANÇQUEVILLE Antoine	13/07/2022
VANROYEN Théo	24/07/2022
DA CUNHA Sandro	30/07/2022
O'KEEF Maylone	07/08/2022
BOHLY Tom	12/09/2022
CAILLE Arya	23/09/2022
HUG Léane	25/09/2022
BOUCHON WEIBEL Eline	13/10/2022
BASS Océane	02/11/2022

Mariages

WETZEL Alice et HENNEGUET Denis	11/06/2022
RODRIGUES Claudia et MARCHAND Frédéric	18/06/2022
FOECHTERLE Elodie et HAEMMER Ludovic	02/07/2022
GUYE Aurore et FRITSCHY Julien	16/07/2022
ROHÉ Céline et WECKEL Thibault	30/07/2022
HECHINGER Anne et KOCH Laurent	13/08/2022
MEYER Carole et HECKENDORN Jonathan	20/08/2022
GOERG Leslie et WINKELMULLER Jérémy	20/08/2022
VONTHRON Eva et BERNA Nicolas	10/09/2022
BAPST Isabelle et WIPF Thomas	17/09/2022

PACS

RIVEILL Clara et MANGEL Robin	28/06/2022
HUSSER Mathilde et GUTHMANN Jean-Baptiste	21/07/2022
DRIESBACH Delphine et MAECHLER Fabien	22/07/2022
SONNTAG Coralie et CAILLE Kylian	12/08/2022
HEYBERGER Laura et GUGGENBUHL Mathieu	30/08/2022
WEIBEL Elodie et Timothée BOUCHON	13/09/2022

Décès

ROHN François	28/05/2022
POYAC Marie-Thérèse née FURSTOSS	30/05/2022
HAMM Roger	18/06/2022
WOELFFLE Raymond	25/06/2022
FOHRER Léon	28/06/2022
FELLMANN Jean-Louis	29/06/2022
BAUR Irénée	08/07/2022
POWESKA Camille	12/07/2022
DESCHAMPS Françoise	13/07/2022
SCHAEFFER Gérard	15/07/2022
PETERSCHMITT Samuel	03/08/2022
MASSON Jean Luc	06/08/2022
JAEGY Marie-Andrée née BAUMANN	10/09/2022
PARRE Jean-Claude	19/09/2022
MANIEZ Léon	19/09/2022
ROTH Chrétien	30/09/2022
SITTERLE Marie Louise née THOMANN	12/10/2022
HALTER Jacqueline née FRITSCH	19/10/2022
BOCKSTALLER Colbert	23/10/2022
LUDWIG Annick née ROSS	24/10/2022
RIST Bernard	26/10/2022
DUCRET Philippe	26/10/2022
MARTIN Odile née BIRGENTZLE	08/11/2022
JAEGLE Ernest	10/11/2022
BUEB François	09/12/2022

Les grands anniversaires 2022

de juillet à décembre

État civil

80 ans

THOMANN Constant, HEYMANN Odile née BELLICAM, DOERR Erick, DAEGELE Marie née HUEBER, GROSS Jeanne née GUTHKNECHT, GOEPFERT Charlotte née VONTHRON, SCHAEFFER Pierre, HEYMANN Bernard, BURGAL-BEGUIN Jean-Louis

85 ans

JACQUIN Monique née BORDMANN, HANSER Marcel, BIRGAENTZLE Mireille née JUIGNET, MICHEL François, OHLMANN Angeline née CILIA, BERGER Gabrielle née HAUMESSER

90 ans

STOERKLER Joseph, MANSION Guy, DESAINJTAN Alice née KNUCHEL

106 ans

BAERENZUNG Anne

Noces d'or 50 ans de mariage

ROTH Gaston & RITZ Gabrielle
WEBER Jean-Claude & MEYER Anne-Marie
ERDINGER Jean-Pierre & BOEHLI Marlyse
DEHOUT Dominique & MEYER Agnès
KUHN Francis & ROHN Béatrice
WESSANG Jean & KLOB Rolande
HECHINGER Robert & GRUNDRICH Alice
BURGHARD Denis & HANS Jeanne

Noces de diamant 60 ans de mariage

GEIGER Michel & EITEL Arlette
KILLY Maurice & HEYMANN Marie-Claude
MICLO Gilbert & LODWITZ Marie-Louise

Les doyens de la commune

108 ans : Victorine BURGHARD

93 ans : Jean HANSER

Nous vous rappelons que la mairie n'est autorisée à transmettre vos dates d'anniversaire pour parution dans la presse que sur autorisation écrite de votre part. C'est à cet effet qu'un courrier est adressé aux personnes âgées de 80 ans avec un talon-réponse à compléter et à retourner en mairie.

À défaut de retour, nous ne pourrions pas transmettre vos prénoms, noms et dates de naissance pour les rubriques des grands anniversaires de « l'Alsace » et des « DNA ».

MICRO-CRÈCHE S'STUMBA HISLA 2

Les temps forts rythment la vie de la crèche. En 2022, ce sont 30 enfants qui ont pu vivre pleins de fabuleux moments de partage.

Spectacle de Noël, Parc de Wessering, du Mundenhof, Kermesse, Petit déjeuner de rentrée, Halloween, Carnaval, chasse aux œufs ... Ateliers parents/enfants : Montessori, balade nature contée, ateliers culinaires, instants Thé...

DATES 2023 A RETENIR

- Balade Nature contée parent/enfant 3 à 6 ans : **1er février et 24 mai 2023**, 9h-12h
- Formation de Secours à l'enfant : 30 Mars 2023 16h30-18h30, 18h30-20h30
- Instant Thé : Le couple avec des enfants en bas âge, parents d'enfants de 0 à 6 ans **8 juin 18h-20h**
- **Novembre** pour les parents : atelier et thème à définir selon vos besoins
- Balade Nature contée parents/enfant 6 à 12 ans : **Décembre 2023**

CONTACT



Informations et inscriptions à stumba.hisla@gmail.com
07 67 51 09 36



Vie associative

Les présidents d'association se sont réunis le 9 novembre 2022 en mairie, à l'initiative de la commission vie associative.

Le calendrier 2023 des manifestations a été évoqué afin de mettre en cohérence les dates entre toutes les associations.

Les principes de demande de subventions ont été détaillés.

Tous nos remerciements aux nombreux participants.

ARC CLUB



**Le Président
Pascal JOHO**

CONTACT



arcclubsaintecroix@gmail.com

L'arc Club est présent au sein de la commune depuis de nombreuses années pour vous faire découvrir et partager notre passion le tir à l'arc.

Nos entrainements ont lieu :

- le mercredi de 18h30 à 20h00 à la salle de sports la colombe
- le vendredi de 19h00 à 21h00

Nous vous accueillerons pour tout renseignement et vous initier. N'hésitez pas à nous rendre visite : vous serez les bienvenus !



ASSOCIATION FAMILIALE

**En 2022, l'Association Familiale n'a pas chômé !
Notre infatigable équipe de bénévoles a organisé :**

- Une fête carnavalesque pour les enfants,
- Des ateliers : fête des Mères, des Pères, bredalas...,
- Les premières Portes Ouvertes de la bibliothèque et la rencontre d'auteurs. A noter qu'elle est ouverte lors des marchés, et on y conte de belles histoires !
- Le spectacle de Véronique Poisson,
- Un atelier sophrologie,
- Une visite de cave à Riquewihhr,
- La soirée « Back to Abba »,
- Un pique-nique au parc du Mundenhof avec nos amis Ukrainiens,
- Notre 1ère Oktoberfest !

Nous avons participé au mardi gourmand et au marché aux puces.

Et pour 2023, nous avons prévu :

- Une journée intergénérationnelle,
- une soirée années 80,
- un week-end humour,
- une dégustation de vin et balade,
- un loto,
- les portes ouvertes de la bibliothèque,
- des ateliers pour enfants,
- et toujours les cours de peinture le lundi pour les adultes.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous recrutons des bénévoles !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC EN ALSACE



L'APEPA est une **association indépendante et locale** qui existe depuis 6 ans à Sainte-Croix-en-Plaine. Elle organise de nombreuses manifestations qui permettent d'offrir à tous les enfants ainsi qu'à leur famille un **moment convivial**, et également de récolter des fonds afin de **soutenir les projets des écoles** (maternelle et élémentaire) de la commune de Sainte-Croix-en-Plaine (ex. financement de matériel pédagogique, de jeux ou encore aide au financement des classes vertes).

QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES POUR LES ENFANTS :

Kermesse des écoles le 25 JUIN 2022, Fête d'Halloween, Fête de la Saint Martin, vente de couronnes et décorations de Noël, beignets offerts aux enfants des écoles pour le carnaval, vente de chocolats de Pâques, ...

AIDE AUX DEVOIRS tous les mercredis matin pour les enfants du CP au CM2.

L'APEPA est également chargée de **représenter les parents** auprès du corps enseignant, nos élus sont présents en maternelle comme en élémentaire. Nous les représentons également dans les institutions (par ex. CDEN 68 Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, ...) **Les parents élus se tiennent à votre écoute toute l'année !** La liste des représentants aux conseils d'école est disponible sur le site de la Mairie

Vous souhaitez vous informer ? Vous avez des questions relatives à la vie scolaire ou périscolaire ? Vous désirez soutenir l'association ou lancer de nouveaux projets ? N'hésitez pas à nous contacter !

CONTACT



APEPA

13, rue de l'École

68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE

Tél : 06 11 23 13 04

apepasaintcroixenplaine@gmail.com

www.apepa.fr



CONTACT



af.saintcroixenplaine@gmail.com

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES



16 rue Neuve
68127 Sainte-Croix-en-Plaine
E-mail : pfdondusang@outlook.fr

« UNE GOUTTE DE SANG VAUT PLUS QU'UN DIAMANT »

Le don du sang est essentiel. C'est un engagement qui vient du cœur, un geste vital et nécessaire. Donner son sang est également un acte généreux, solidaire, pour des personnes que vous ne connaîtrez jamais et qui ne vous connaîtrons jamais.

L'amicale est une association de bénévoles partenaire de l'EFS, son rôle consiste à diffuser les informations relatives aux collectes, à assurer la préparation de la salle et la distribution des collations.

Un grand merci aux membres du comité pour leur participation active aux collectes.

Pour l'année 2022, le bilan des 4 collectes est de 301 dons, dont 18 nouveaux donneurs. Nous constatons que ce nombre est en baisse par rapport à l'année 2021 (304 dons), Il est dommage que les donneurs de sang ne viennent pas régulièrement durant l'année, pourtant l'EFS est en manque de pochettes, les réserves sont au minimum et la situation est inquiétante.

Nous comptons vivement sur votre générosité, les malades vous en seront reconnaissants.

Aussi, mobilisons nous pour accroître le nombre des dons pour cette nouvelle année. Les prochaines collectes à la salle AURORE de Sainte-Croix-en-Plaine auront lieu les vendredis :

06 Janvier 2023 / 14 avril 2023 / 21 juillet 2023 / 03 novembre 2023.

Nous remercions vivement les généreux donateurs et vous encourageons à venir nombreux, l'EFS est en manque de sang.



L'Equipe de l'EFS et les membres de l'amicale vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année 2023.

SAINTE-CROIX HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE

Nous sommes intéressés par tous documents, photographies de famille, de fêtes et de manifestations diverses pour enrichir la mémoire collective. Après les avoir scannés, nous vous les restituerons.

Comme chaque année, notre société a participé en 2022 à la vie culturelle de Sainte-Croix et contribué à faire connaître ses habitants et son histoire bien au-delà de ses remparts historiques...

Notre principal projet en 2023 : l'annuaire qui fera le point sur les nombreuses découvertes archéologiques faites sur le ban communal dans le passé. L'exposition lors des JP portera naturellement sur le même thème.



Site archéologique : ancien échangeur gendarmerie : il s'agit d'une petite partie d'une nécropole protohistorique qui s'étend sur plusieurs kilomètres. La fouille a permis de mettre au jour 31 fossés circulaires de 4 à 32 m de diamètre, parfois doubles, correspondant à des monuments funéraires à l'intérieur desquels se trouvaient les sépultures.



tél 03 89 72 93 05

shgscp.asso@gmail.com

<https://sites.google.com/view/shgscp>

Permanence à la salle Hansi le deuxième lundi de chaque mois de 16 à 18 h.

Passez, toutes et tous, les fêtes de Noël et du Nouvel an dans une atmosphère apaisée

AIR MODÈLE BLÉRIOT



Notre association existe depuis 1996. Son but est de promouvoir et de faciliter la pratique de l'aéromodélisme.

Nous nous retrouvons au gré des disponibilités de nos membres et dès que la météo le permet, sur un terrain situé en bordure de forêt en allant vers Herrlisheim.

Nous privilégions la pratique du vol moteur électrique qui est respectueux de l'environnement. Notre activité est centrée autour du vol de modèles réduits de planeurs, mais certains de nos membres font aussi évoluer des modèles réduits d'avions, d'hélicoptères et, depuis peu, de drones.

Notre association est affiliée à la Fédération Française d'Aéromodélisme (FFAM) et nous évoluons donc dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

Convivialité et rigueur dans la pratique de notre sport sont nos maîtres-mots.

CONTACT



Christophe GASZTYCH

Air Modèle Blériot

9, Rue du Quai

68127 Sainte-Croix-en-Plaine

03 89 20 92 12

christophe.gasztych@wanadoo.fr



Ensemble Folklorique "AUBRE"™

Sainte Croix en Plaine



ENSEMBLE FOLKLORIQUE AUBRE

L'Ensemble Folklorique Aubre est une société qui œuvre depuis plus de 60 ans à promouvoir l'Accordéon et les traditions du Folklore Alsacien tout en gardant un esprit jeune et volontaire.

Nous proposons des cours d'accordéon pour jeunes et moins jeunes.

Un orchestre d'accordéon composé de musiciens joue des musiques variées. Que vous soyez accordéoniste, joueur de clavier ou de batterie, n'hésitez pas à faire un essai.

Le Mini-Folklore et le Groupe des adultes se retrouve les lundis pour découvrir et partager les danses traditionnelles d'Alsace.

Une équipe de bénévoles s'active tout au long de l'année pour entretenir notre salle et assurer nos manifestations (Banquets, locations de salle...). N'hésitez pas à nous consulter pour vos fêtes !

CONTACT



Accordéon Club S. Calabrese 06 68 91 58 44

Groupe Folklorique: N. Steib 06 23 05 22 73

Location salle : G. Peter 03 89 22 00 43



Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de Noël et une Bonne année 2023.



L'ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINTE CROIX EN PLAINE

L'Association Sportive de Sainte-Croix-en-Plaine et Environs vous propose

des activités variées pour vous faire bouger : Aïkido, Badminton, Danse country,

Krav-Maga, Karaté et Judo enfants, Fit'Gym, Gym douce, Handball, Marche,

Yoga, et même Qi-Gong !

NOUVEAUTE 2022 :

1 nouvelle section fait sa rentrée dans l'association !

Yolande dispense depuis la rentrée des cours de Qi-Gong : il s'agit d'une discipline liée à la médecine traditionnelle chinoise ; le travail consiste à régulariser le corps, la respiration et l'esprit à travers le mouvement, les automassages, les exercices statiques. Il reste quelques places n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'ASSE



Les rendez-vous à ne pas manquer en 2023 :

**Fête des Sections +
Démonstrations le samedi 3 juin**

**Assemblée Générale
le vendredi 30 juin**

**Fête d'Automne
le dimanche 1^{er} octobre**

CONTACT



www.association-asse.fr

MOTO CLUB DE LA PLAINE



CONTACT



**Christophe Zemb
Président du MC Plaine**

**Pour tous renseignements complémentaires
contactez au 06 82 22 32 49
ou zembchris@gmail.com**



Cette année 2022 qui arrive bientôt à son terme a vu des évolutions au sein de notre moto club, ainsi que la tenue d'une manifestation majeure sur les terres de notre village.

Pour commencer, nous avons désormais l'autorisation d'ouvrir le terrain de motocross les mercredis, pour que nos jeunes puissent pratiquer leur loisir favori lorsqu'ils n'ont pas école.

Ensuite, nous avons également la possibilité de pratiquer des entraînements nocturnes (durant la période du 1^{er} avril au 31 octobre) un samedi soir par mois jusqu'à minuit lorsque la météo le permet. C'est l'occasion de partager notre passion différemment, en famille et entre amis, dans des conditions atypiques.

Pour le bon déroulement de ces soirées, le moto club a fait l'acquisition d'un système d'éclairage sur mâts (mobiles et fixes) et d'un groupe électrogène suffisamment puissant. Une première soirée « test » s'est tenue au mois de septembre, nul doute que l'année prochaine nous essaierons d'augmenter la cadence...

Enfin, nous avons organisé un bel événement le dimanche 9 octobre : notre 1^{ère} course sur prairie s'est tenue sur un champ situé à l'ouest du village et ce fut une vraie réussite. L'épreuve a été appréciée autant par les pilotes (170 engagés !), que par le public présent et par nos membres qui ont œuvré à son organisation. Il est d'ores et déjà prévu d'organiser une 2^{ème} édition à l'automne 2023.

Merci à tous les acteurs qui ont contribué de près ou de loin à ce succès.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous

STE CROIX RUNNING CLUB

**Envie de se lancer
dans la course à pied ?**

Quel que soit votre niveau (débutant, occasionnel ou confirmé), venez partager vos expériences, un moment d'échanges et de convivialité.

Voir la course comme une fête, s'inscrire à des courses officielles ou faire tout simplement un footing !



**Venez tester sans engagement
Ste Croix Running Club**



Julie REECHT
06 58 52 67 50
stecroixrunningclub@gmail.com



SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « ST-LÉON »

**100 ans et plus
au service de la jeunesse**

Le 16 octobre 2022, la Société de gymnastique «St-Léon» a enfin pu fêter son centenaire. En effet, c'est le 31 mai 1921 qu'elle avait vu le jour avec l'adhésion d'une cinquantaine de membres dès sa première assemblée générale constitutive.

Du fait de la COVID 19, les festivités de ce prestigieux anniversaire étaient reportées d'un an.

La réception officielle a permis de mettre à l'honneur 16 membres méritants ainsi que l'ensemble des bénévoles de l'association récompensés par la remise de sweat-shirts.

La cérémonie a été rehaussée par la belle prestation musicale associant la fanfare de la St-Léon, des Sapeurs-pompiers de Ste-Croix-en-Plaine et de la Musique Espérance de Sundhoffen.

Les personnalités présentes, ont salué la bonne forme de la société séculaire, plus que jamais au service de la jeunesse.

Le point d'orgue de l'anniversaire étant le gala de Noël fêté le 10 décembre 2022.

CONTACT



gym.saintleon@gmail.com
tél 06 81 04 23 69



ASSOCIATIONS

ELLE'Z'AS

L'association Elle'z'as, présidée par Sabrina RISSER, a pu, cette année, voir aboutir son projet de participation au Rallye Aïcha des Gazelles. Ce rallye féminin en 4x4 et 100% hors-piste dans le désert marocain a eu lieu du 17 mars au 4 avril 2022. C'est le 3eme rallye auquel Sabrina Risser s'adonne depuis la création de l'association en 2014. Sabrina et son équipière Alexandra Batsere, de Nantes, se sont lancées à l'assaut des dunes au volant de leur Patrol Y61 acquis pour l'occasion. Ce sont 10 jours de course qui les ont tenus en haleine, bravant les difficultés comme les crevaisons et les tankages, mais aussi les tempêtes de sable et les appels à l'assistance mécanique : de quoi rythmer les longues journées de pilotage !

À l'issue des 6 Étapes qui jalonnent leurs parcours, dont 2 en autonomie totale dans le désert, elles finissent 70e sur 133 du classement des 1ères participations.

Les projets pour les mois à venir sont nombreux avec notamment l'idée de se lancer dans des rallyes mixtes par la suite. L'association tient à remercier à nouveau les nombreux sponsors, saint cruciens ou d'ailleurs, qui les soutiennent ainsi que leur entourage pour leur participation et implication dans ce beau projet 2022!

CONTACT



sabrina.risser@gmail.com



ALSAC'ELLES



Les Alsac'elles "Rallye Aïcha des Gazelles 2022" team 119

Ça y est c'est fini



L'équipage des Alsac'Elles, composé de Marilyne et Julie HAUSHERR a tenu son pari : « Terminer le rallye, ne pas finir Hors Course et ne pas arriver dernières », pour un résultat final de 125e sur 158 équipages au classement général et un classement premières participantes de 103e sur 133 équipages.

Nous sommes fières de nous !

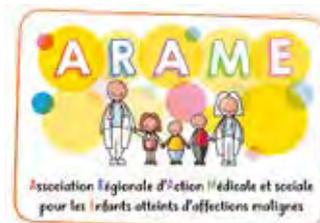
Pari tenu également pour notre engagement à l'Association ARAME.

Nos différentes actions menées depuis 2 ans pour récolter des fonds n'auront pas été vaines car nous avons été heureuses de pouvoir faire don d'un chèque de 3 000 € à l'ARAME, association caritative créée en 1984 et basée à l'hôpital de Strasbourg. Sa mission principale consiste à améliorer le quotidien des enfants atteints de cancers et de maladies du sang.

Un jour peut-être, le cancer de l'enfant ne sera qu'un lointain souvenir.

Mais pour l'heure, notre combat continue ...

... Alors qui sait ... peut-être serons nous à nouveau sur une prochaine ligne de départ... 😊



LA ROSE D'OR



Daniel GROLLEMOND,
Président

daniel.grollemond@sfr.fr
Tél : 03 89 22 09 23



L'association des aînés est maintenant bien installée dans la salle du printemps, rue de la Forêt Noire, et a repris ses activités depuis le 13 septembre 2022.

Les membres de l'association se rencontrent chaque mardi (sauf le 1^{er} du mois) et chaque jeudi, de 14h30 à 18h00.

Vous tous, jeunes retraité(e)s / ou autres, qui avez envie de choyer nos aîné(e)s ou simplement de passer une bonne après-midi, venez nous rejoindre. Nous avons besoin de renfort !

Pour vous faire une idée de nos rencontres, vous pouvez tout simplement passer un après-midi avec nous, sans engagement, nous vous accueillerons avec plaisir.

Le Comité

ASSOCIATIONS

LE FIL CREATIF

Le 16 octobre 2022, l'association a entamé sa 7^e année.

La Covid nous a épargnés, et malgré la canicule, les rencontres attendues avec impatience par la plupart des membres ont eu lieu à la salle Schweitzer tous les deux lundis.

Leur savoir-faire a été présenté au public : le 2 avril lors du 1^{er} Marché printanier, puis à la journée de Soldes en juillet et en préambule à Noël, à l'occasion du 1^{er} marché de l'Avent le 26 novembre.

Fidèle à ses engagements de solidarité, l'association a soutenu CARITAS – Secours Catholique, la Ligue contre le Cancer et en cette fin d'année, le conseil de fabrique pour les frais d'entretien de l'église paroissiale.

Souhaitons que l'année 2023 permette, à nouveau, la reconduction de nos activités et manifestations.

Au nom de tous les membres

**" on vous souhaite
tout le bonheur du monde
pour aujourd'hui
comme pour demain
que votre soleil éclaircisse l'ombre
qu'il brille d'amour au quotidien ".**

(Chanson du groupe SINSEMILIA)

La présidente Marlyse ERDINGER

CONTACT



jperdinger@free.fr



La recette
de Nicole :
le nougat glacé

Ingrédients pour
6/8 personnes

Ingrédients

- 4 œufs
- 75 g de miel
- 250 ml de crème liquide
entière bien froide
- 150 g de nougat tendre
coupé en petit morceaux
- 150 g de cacahuètes
ou amandes concassées
enrobées de chocolat



Séparez les blancs des jaunes d'œufs.

Montez les blancs en neige ferme puis incorporez le miel et réservez dans un saladier.

Montez la crème en chantilly bien ferme et incorporez-la délicatement aux blancs en neige.

Ajoutez le nougat et mélangez délicatement.

Versez un tiers des cacahuètes au fond d'un moule à cake.

Versez la moitié de la préparation au nougat.

Répartissez le reste de cacahuètes puis terminez avec le reste de la préparation au nougat.

Réservez au congélateur pendant 12 heures.

Démoulez le nougat glacé 10 min avant de le couper.

Astuce :

Utilisez les jaunes d'œufs pour faire une crème anglaise.

Bonne dégustation !

